



ACCORD SUR LA CONSERVATION DES OISEAUX D'EAU
MIGRATEURS D'AFRIQUE-EURASIE

Doc: AEWA/MOP 5.32
Point 22 de l'ordre du jour
Original: Anglais

Date: 24 avril 2012

5^{ème} SESSION DE LA RÉUNION DES PARTIES CONTRACTANTES

14 – 18 mai 2012, La Rochelle, France

« Les oiseaux d'eau migrateurs et les hommes – des zones humides en partage »

**RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'INITIATIVE AFRICAINE
POUR LA PÉRIODE 2009-2012**

Préparé par le Secrétariat PNUE/AEWA

SOMMAIRE

Liste des acronymes	2
Résumé	3
1. Introduction	5
2. Attentes initiales de l'Initiative africaine	5
3. Activités menées et résultats/jalons enregistrés sur la période 2009-2012	5
3.1 Recrutement de personnel pour l'Initiative africaine	5
Jalons et résultats	5
Activités	5
3.2 Développement de l'avant-projet du Plan d'action pour la mise en œuvre de l'AEWA en Afrique	6
Jalons et résultats	6
Activités	6
3.3 Mise en œuvre du Programme de Fonds de petites subventions (SGF) de l'AEWA en Afrique	7
Jalons et résultats	7
Activités	7
3.4 Coopération avec les activités des conventions et organisations concernées en Afrique	7
Jalons et résultats	7
Activités	8
3.4.i Secrétariat de la Convention sur la Conservation des Espèces Migratrices	8
3.4.ii BirdLife International et Wetlands International	8
3.4.iii Secrétariat de la Convention de Ramsar	9
3.4.iv Tour du Valat et ONCFS	10
3.4.v African Crane Conservation Programme - Programme pour la conservation des grues en Afrique ..	10
3.4.vi WWF - Fonds Mondial pour la Nature	10
3.4.vii Der Naturschutzbund Deutschland-NABU (Union pour la protection de la nature en Allemagne) ..	10
3.4.viii La Convention d'Abidjan	10
3.4.ix Bureau régional pour l'Afrique et Division du Droit environnemental et des Conventions du PNUE	10
3.4.x The Common Wadden Sea Secretariat (CWSS) - Secrétariat commun pour la mer des Wadden	11
3.5 Fournir des services consultatifs à destination des États de l'aire de répartition en Afrique	11
Jalons et résultats	11
Activités	11
3.6 Initier, stimuler et soutenir les activités relatives à la mise en œuvre de l'AEWA en Afrique	12
Jalons et résultats	12
Activités	12
3.6.i Plans d'action internationaux par espèce	12
3.6.ii Impression de la version française du kit de formation WOW	13
3.6.iii Rencontres régionales africaines de l'AEWA	13
3.6.iv Nouveaux projets de renforcement des capacités en Afrique pour la mise en œuvre de l'AEWA	13
3.6.v Amélioration de la représentation du Secrétariat lors des réunions en Afrique	14
3.7 Sensibilisation aux enjeux de l'Initiative africaine	14
Jalons et résultats	14
Activités	14
3.8 Promotion de l'adhésion de nouvelles Parties africaines	15
Jalons et résultats	15
Activités	15
3.8.i Recrutement de nouvelles Parties en Afrique	15
3.8.ii Avancée concernant l'adhésion d'autres pays africains	16
3.8.iii Atelier de promotion de l'AEWA	16
3.8.iv Missions de l'AEWA pour promouvoir l'adhésion à l'Accord	17
3.9 Levée de fonds pour les activités en Afrique	18
Jalons et résultats	18
Activités	18
3.9.i Financements obtenus en 2009	18
3.9.ii Financements obtenus en 2010	18
3.9.iii Financements obtenus en 2011	18
3.9.iv Financements obtenus en 2012	19
4. Le futur de l'Initiative africaine	20
4.1 Maintenir la coordination de l'Initiative africaine	20
4.2 Mise en œuvre future de l'Initiative africaine	20

Liste des acronymes

ACCP :	African Crane Conservation Programme – Programme pour la conservation des grues en Afrique
AEWA :	African-Eurasian Migratory Waterbird Agreement - Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie
AMCEN :	The African Ministerial Conference on the Environment - Conférence ministérielle africaine sur l'environnement
BMU :	Bundesministerium für Umwelt Naturschutz und Reaktorsicherheit - Ministère fédéral allemand de l'Environnement, de la Protection de la nature et de la Sécurité nucléaire
CMS :	Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage
COP:	Conférence des Parties
CT :	Comité technique
CWSS :	Common Wadden Sea Secretariat – Secrétariat commun pour la mer des Wadden
DG :	Direction générale
EL&I :	Ministerie van Economische Zaken, Landbouw en Innovatie – Ministère des Affaires économiques, de l'agriculture et de l'innovation des Pays-Bas
ENTRP :	Thematic Programme for Environment and Sustainable Management of Natural Resources including Energy - Programme thématique pour l'environnement et la gestion durable des ressources naturelles, dont l'énergie
FEM :	Fonds pour l'environnement mondial
FIBA :	Fondation Internationale du Banc d'Arguin
FTK :	Flyway Training Kit – Kit de formation Voies de migration WOW
GIZ :	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit – Agence allemande pour la coopération internationale
ICF/EWT :	International Crane Foundation / Endangered Wildlife Trust
MAECR :	Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération Régionale
MEA :	Multilateral Environmental Agreement - Accords environnementaux multilatéraux
MECV :	Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie
MOP :	Réunion des Parties
NABU :	Der Naturschutzbund Deutschland – l'Union pour la protection de la nature en Allemagne (Partenaire BirdLife en Allemagne)
NATURAMA :	Fondation des Amis de la Nature (Partenaire BirdLife au Burkina Faso)
NFP :	National Focal Point – Point focal national
ONCFS :	Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage
PA :	Plan d'action
PNUE :	Programme des Nations Unies pour l'environnement
PRCM :	Programme régional de Conservation de la zone Côtière et Marine en Afrique de l'Ouest
PRW :	Programme 'Naar een rijke Waddensee ' – Programme “Vers une mer des Wadden riche”
PSC :	Project Steering Committee - Comité de pilotage du projet
RAM :	Ramsar Advisory Mission - Mission consultative de Ramsar
SADC :	Southern African Development Community - Communauté de développement de l'Afrique australe
SCA :	Strategic Cooperation Agreement - Accord de coopération stratégique
SGF :	Small Grants Fund - Fonds de petites subventions
SNTC :	Swaziland National Trust Commission – organisation responsable de la conservation du patrimoine naturel et culturel au Swaziland
SSAP :	Single Species Action Plan - Plan d'action par espèce
StC :	Standing Committee - Comité permanent
ToT :	Training of Trainers – Formation de formateurs
UICN :	Union mondiale pour la nature
UNEP/DELCC :	UNEP Division of Environmental Law and Conventions - Division du Droit environnemental et des Conventions du PNUE
UNEP/ROA :	UNEP Regional office in Africa - Bureau régional du PNUE pour l'Afrique
WetCap :	Projet visant à renforcer les capacités de conservation des oiseaux d'eau et des zones humides en Afrique du Nord

WIA : Wetlands International Afrique
WOW : Wings Over Wetlands
WWF : World Wide Fund for Nature - Fonds mondial pour la nature

Résumé

L'Initiative africaine, adoptée lors de la 4^{ème} session de la Réunion des Parties à l'AEWA (MOP4) en septembre 2008, a pour objectif de promouvoir la mise en œuvre de l'AEWA en Afrique. Le présent rapport décrit les actions menées par le Secrétariat dans le cadre de cette initiative de 2009 à 2012. Un résumé des principaux résultats et jalons dans les différents domaines d'activité ciblés pendant cette période est présenté dans le Tableau 1 ci-dessous :

Tableau 1: Résumé des activités du Secrétariat et des résultats obtenus dans le cadre de l'Initiative africaine de 2009 à 2012

N°	Domaine d'activité	Principaux jalons et résultats
1.	Recrutement de personnel pour l'Initiative africaine	<ul style="list-style-type: none"> • Une Coordinatrice de l'Initiative africaine basée au sein du Secrétariat a été recrutée ; • Une Assistante de Programme à temps partiel a été recrutée pour apporter son soutien aux activités de l'Initiative africaine.
2.	Développement d'un avant-projet de Plan d'action pour l'Afrique	<ul style="list-style-type: none"> • Un avant-projet préliminaire de Plan d'action pour l'Afrique a été développé ; • Un Atelier régional africain de préparation est prévu pour finaliser ce document les 12 et 13 mai à La Rochelle, France ;
3.	Mise en œuvre du Programme de Fonds de petites subventions de l'AEWA en Afrique	<ul style="list-style-type: none"> • Le premier cycle de Fonds de petites subventions de l'AEWA a été lancé en 2010 ; • Des contributions volontaires ont été obtenues pour continuer à soutenir le cycle 2010 ; • Le deuxième cycle de Fonds de petites subventions de l'AEWA a été lancé en 2011 ; • Le troisième cycle de Fonds de petites subventions de l'AEWA est en cours.
4.	Identification des synergies et renforcement de la coopération avec les conventions et organisations concernées en Afrique	<ul style="list-style-type: none"> • La collaboration a été renforcée avec les partenaires existants travaillant en Afrique (tels que le Secrétariat de la Convention de Ramsar, BirdLife International, Wetlands International, l'ONCFS, la Tour du Valat) ; • Le Secrétariat PNUE/AEWA a renforcé sa participation aux activités concernées en Afrique et amélioré la visibilité de l'Accord ; • Une collaboration a été initiée avec de nouveaux partenaires actifs en Afrique (par ex. ACCP et CWSS).
5.	Fournir des services consultatifs à destination des États de l'aire de répartition en Afrique	<ul style="list-style-type: none"> • Certaines Parties africaines ont réglé leurs arriérés de cotisations annuelles ; • Davantage de pays africains de l'aire de répartition sont activement impliqués dans les problématiques de l'AEWA ; • Les coordonnées des Points focaux nationaux (NFP) de l'AEWA et des personnes contacts en Afrique sont actualisées.
6.	Initier, stimuler et soutenir les activités relatives à l'AEWA en Afrique	<ul style="list-style-type: none"> • Un nouveau Plan d'action international par espèce (SSAP) portant sur l'Aigrette vineuse a été développé et des fonds sont garantis pour la réalisation de deux plans supplémentaires ; • La version française du kit de formation WOW a été imprimée et est en cours de diffusion ; • Un atelier régional africain pré-MOP5 a été réalisé et un second atelier est programmé, adossé à la MOP5 ; • Le développement de matériel de formation pour les NFP de l'AEWA et l'organisation des sessions de formation correspondantes sont actuellement en cours ; • Des financements ont été obtenus pour réaliser deux sessions de formation en Afrique, en utilisant le kit de formation WOW.

N°	Domaine d'activité	Principaux jalons et résultats
7.	Sensibilisation aux enjeux de l'Initiative africaine	<ul style="list-style-type: none"> • Une brochure sur l'Initiative africaine a été conçue, imprimée et diffusée ; • Une page web dédiée à l'Initiative africaine a été intégrée au site internet de l'AEWA ; • Des autocollants représentant des espèces présentes en Afrique ont été produits et diffusés ; • Des informations au sujet des activités de l'AEWA en Afrique ont été fournies en continu au travers du site internet et du bulletin électronique de l'AEWA.
8.	Promotion de l'adhésion de nouvelles Parties africaines	<ul style="list-style-type: none"> • Deux nouvelles Parties africaines ont adhéré à l'AEWA et l'adhésion de quelques autres est envisagée ; • Les contacts entre le Secrétariat et les Parties non-contractantes ont été renforcés pour promouvoir l'adhésion à l'Accord ; • Un atelier national sur l'adhésion à l'Accord a été organisé au Burkina Faso ; • Deux ateliers d'information sur l'adhésion à l'Accord ont été organisés pour les Parties non-contractantes en Afrique ; • Des missions officielles ont été réalisées dans sept pays africains pour promouvoir l'adhésion à l'Accord.
9.	Levée de fonds pour les activités en Afrique	<ul style="list-style-type: none"> • Plus de 800 000 euros ont été obtenus pour soutenir les activités de l'AEWA en Afrique sur la période 2009-2012.

1. Introduction

La Résolution 4.9 relative à *L'Initiative africaine pour la conservation des oiseaux d'eau migrateurs et de leurs habitats en Afrique*¹ a été adoptée lors de la 4^{ème} session de la Réunion des Parties (MOP4) à l'Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie (AEWA) en septembre 2008 à Madagascar. Cette initiative a pour objectif de stimuler la conservation des oiseaux d'eau migrateurs et de leurs habitats en Afrique, et, depuis son adoption à la MOP4, des avancées significatives dans la mise en œuvre de l'Accord ont été enregistrées.

Le présent document expose les actions conduites dans le cadre de cette initiative et coordonnées par le Secrétariat, et souligne les principaux résultats et jalons depuis son adoption à la MOP4. Le document est structuré en trois parties couvrant les attentes initiales de l'Initiative africaine, les activités menées de 2009 à 2012 et le futur de l'Initiative.

2. Attentes initiales de l'Initiative africaine

La Résolution relative à l'Initiative africaine a souligné les problématiques à traiter en Afrique. Le Secrétariat a identifié des questions complémentaires nécessitant une attention urgente afin d'améliorer la mise en œuvre de l'Accord en Afrique. En conséquence, les actions du Secrétariat dans le cadre de l'Initiative africaine ont été orientées vers les principaux domaines d'activité suivants :

- Recrutement de personnel pour l'Initiative africaine ;
- Développement d'un avant-projet préliminaire de Plan d'action (PA) pour la conservation des oiseaux d'eau migrateurs et de leurs habitats en Afrique, à soumettre à la MOP5 ;
- Mise en œuvre du Programme de Fonds de petites subventions de l'AEWA en Afrique ;
- Identification des synergies et renforcement de la coopération avec les conventions et organisations concernées en Afrique ;
- Fournir des services consultatifs à destination des États de l'aire de répartition en Afrique
- Initier, stimuler et soutenir les activités relatives à l'AEWA en Afrique ;
- Sensibilisation aux enjeux de l'Initiative africaine ;
- Promotion de l'adhésion de nouvelles Parties africaines ;
- Levée de fonds pour les activités en Afrique.

3. Activités menées et résultats/jalons enregistrés sur la période 2009-2012

Ce chapitre présente en détail pour chaque domaine d'activité listé au chapitre 2, les actions menées par le Secrétariat dans le cadre de l'Initiative africaine, en particulier celles menées par la Coordinatrice de l'Initiative africaine.

3.1 Recrutement de personnel pour l'Initiative africaine

Jalons et résultats

- Une Coordinatrice de l'Initiative africaine basée au sein du Secrétariat a été recrutée ;
- Une Assistante de Programme à temps partiel a été recrutée pour apporter son soutien aux activités de l'Initiative africaine.

Activités

Le budget principal de l'AEWA, adopté par la Résolution 4.8, prévoyait des fonds pour les déplacements officiels d'un Coordinateur pour l'Afrique et pour des activités en faveur de la mise en œuvre de l'Initiative africaine. Toutefois, aucun financement n'était prévu pour le recrutement de ce Coordinateur, qui dépendait

¹ Résolution 4.9 : http://www.unep-aeewa.org/meetings/fr/mop/mop4_docs/final_res_pdf/res4_9_conservation_in_africa_final_fr.pdf

ainsi de contributions volontaires. La Résolution 4.9 a demandé par ailleurs aux Parties de « *fournir les moyens financiers ou les ressources humaines en nature pour établir un poste d'administrateur chargé de coordonner les activités de l'AEWA en Afrique au sein du Secrétariat de l'AEWA* ». Après la MOP4 en 2008, le Secrétariat a recherché des financements pour le poste de Coordinateur, ce qui a permis d'obtenir une contribution volontaire importante du Gouvernement français pour la période 2009-2011. Les activités de l'Initiative africaine ont alors été lancées avec le recrutement d'une Coordinatrice (Mme Evelyn Parh Moloko), entrée en fonction en août 2009.

En raison du volume de tâches administratives associées aux activités à mettre en œuvre dans le cadre de l'initiative, une Assistante de Programme (Mme Birgit Drerup) a été recrutée à temps partiel en janvier 2010 afin d'apporter son soutien en particulier pour la préparation logistique des réunions et des ateliers, ainsi que pour la réalisation de tâches administratives quotidiennes.

3.2 Développement de l'avant-projet du Plan d'action pour la mise en œuvre de l'AEWA en Afrique

Jalons et résultats

- Un avant-projet préliminaire de Plan d'action a été développé ;
- Un Atelier régional africain de préparation à la MOP5 est prévu pour finaliser le document les 12 et 13 mai à La Rochelle, France.

Activités

La Résolution 4.9 a chargé le Secrétariat de rédiger un avant-projet de Plan d'action pour la conservation des oiseaux d'eau migrateurs et de leurs habitats en Afrique, à soumettre à la MOP5. Les besoins et problèmes majeurs relatifs à la conservation des oiseaux d'eau migrateurs en Afrique ont été évalués grâce à une synthèse des informations et travaux existants fournis par l'AEWA et ses partenaires (tels que le projet PNUE/FEM portant sur les voies de migration en Afrique-Eurasie *Wings Over Wetlands* (WOW), les Rapports de l'AEWA sur l'état de conservation, les Études internationales de l'AEWA, les Rapports nationaux, etc.). Le Secrétariat a préparé un avant-projet préliminaire du Plan d'action pour l'Afrique (Avant-projet 1).

Le Plan stratégique de l'AEWA 2009-2017 a été utilisé comme document cadre pour le développement de cette version préliminaire du PA pour l'Afrique, afin que celui-ci serve de ligne directrice opérationnelle pour la mise en œuvre du Plan stratégique en Afrique, tout en s'intégrant dans la hiérarchie existante des documents orientant la mise en œuvre de l'Accord. L'Avant-projet 1 a été mis en ligne sur l'espace de travail du Comité technique (CT) de l'AEWA pour consultation des membres du CT en juillet 2010. Une version révisée du document (Avant-projet 2), prenant en compte les commentaires du CT, a été discutée lors de la 10^{ème} réunion du CT (CT10) en septembre 2011 à Naivasha, Kenya. Suivant les recommandations du CT10, un questionnaire a été envoyé aux Parties africaines, à certaines Parties donatrices non-africaines et à des organisations partenaires clés travaillant en Afrique, accompagné d'une nouvelle version du document (Avant-projet 3) prenant en compte les commentaires issus de la réunion du CT10 de l'AEWA. Cette enquête avait pour objectif de stimuler la participation des groupes cibles et de répondre aux principales questions soulevées lors de la réunion du CT10.

En octobre 2011, avant la diffusion de ce questionnaire, la Coordinatrice de l'Initiative africaine a rencontré certains Points focaux nationaux de l'AEWA et établi certains contacts afin de discuter du développement de l'avant-projet de PA pour l'Afrique et d'encourager leur contribution au développement de ce document. Ces échanges ont pris place en marge de la réunion régionale africaine préparatoire de la COP11 de la Convention de Ramsar² (pour les pays suivants : Kenya, Sénégal, Ouganda, Maroc, Comores, Namibie et Burkina Faso) et de la réunion régionale africaine préparatoire de la COP10 de la CMS et de la MOP5 de l'AEWA (pour les pays suivants : Benin, Djibouti, Éthiopie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Kenya, Madagascar, Niger, Nigeria, Sénégal, Afrique du Sud, Togo, Tunisie, Ouganda et République-Unie de Tanzanie).

² Réunion préparatoire de la COP11 de la Convention de Ramsar : http://www.unep-awea.org/news/news_elements/2011/ramsar_africa_regional_meeting_fr.htm

Après analyse des résultats du questionnaire (voir le document AEWA/MOP 5.31), il a été décidé qu'une participation supplémentaire des Parties africaines et des autres acteurs devait être recherchée au travers d'un Atelier régional africain (les 12 et 13 mai 2012 à La Rochelle, France) de préparation à la 5^{ème} session de la Réunion des Parties contractantes à l'AEWA (MOP5). Cet Atelier régional africain a pour but de renforcer la participation des Parties africaines au développement du projet de Plan d'action pour l'Afrique et de s'assurer que la version finale du document présentée à la MOP5 reflète autant que possible les besoins actuels et traite des lacunes identifiées dans la région. L'organisation de cet atelier est rendue possible grâce à une contribution volontaire de l'Accord de coopération stratégique (SCA) de l'ENRTP³ conclu entre la Direction générale pour l'Environnement de la Commission européenne et le PNUE. De plus amples détails sur le développement de l'avant-projet de PA sont disponibles dans le document AEWA/MOP 5.31.

3.3 Mise en œuvre du Programme de Fonds de petites subventions (SGF) de l'AEWA en Afrique

Jalons et résultats

- Le premier cycle de Fonds de petites subventions de l'AEWA a été lancé en 2010 ;
- Des contributions volontaires ont été obtenues pour continuer à soutenir le cycle 2010 ;
- Le deuxième cycle de Fonds de petites subventions a été lancé en 2011 ;
- Le troisième cycle de Fonds de petites subventions de l'AEWA est en cours.

Activités

La Résolution 1.7⁴ de la MOP1 de l'AEWA a mis en place le Programme de Fonds de petites subventions (SGF) de l'AEWA pour faciliter la mise en œuvre de l'Accord dans les pays en développement et les pays en transition. L'Objectif 5 du Plan stratégique de l'AEWA 2009-2017 prévoit d'activer le programme SGF et d'attribuer au moins 100 000 euros par an aux pays en développement au travers de ce programme. Pour la première fois, les Parties à l'AEWA ont alloué annuellement 20 000 euros du budget principal 2009-2012 de l'AEWA aux projets SGF en Afrique. Des contributions volontaires complémentaires étaient nécessaires pour atteindre l'objectif fixé dans le Plan stratégique de l'AEWA. Le recrutement d'une Coordinatrice de l'Initiative africaine a permis au Secrétariat d'intensifier la recherche de fonds pour le programme SGF, et d'obtenir ces contributions complémentaires pour le cycle 2010, auprès du Gouvernement français et du Gouvernement suisse, à destination de projets en Afrique.

Le programme SGF a ainsi été lancé en janvier 2010 avec un premier appel à projets adressé seulement aux pays africains, les fonds disponibles étant réservés à l'Afrique. Des services consultatifs ont été fournis aux porteurs de projets et les propositions soumises ont été évaluées sous la supervision du CT de l'AEWA. Les projets retenus pour financement ont ensuite été approuvés par le Comité permanent de l'AEWA (StC). Le deuxième cycle de SGF de l'AEWA a été lancé en mai 2011 et le troisième en avril 2012.

Dans le cadre du cycle de SGF 2010, cinq projets provenant de cinq pays africains ont été financés (Égypte, Éthiopie, Gambie, Kenya et Madagascar) pour un total de 93 071 euros. Dans le cadre du cycle 2011, deux projets provenant de deux pays (Tanzanie et Ghana) ont été financés pour un total de 43 400 euros. La somme de 20 000 est actuellement disponible dans le budget principal pour le cycle 2012 et le Secrétariat espère obtenir d'autres financements pour ce cycle et les suivants.

3.4 Coopération avec les activités des conventions et organisations concernées en Afrique

Jalons et résultats

- Collaboration renforcée avec les partenaires travaillant en Afrique, en particulier le Secrétariat PNUE/CMS, le Secrétariat de la Convention de Ramsar, BirdLife International, Wetlands International, l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage - ONCFS⁵, la Tour du Valat⁶, etc. ;

³ENRTP : Programme thématique pour l'environnement et la gestion durable des ressources naturelles, dont l'énergie : http://ec.europa.eu/europeaid/how/finance/dci/environment_fr.htm

⁴Résolution 1.7-AEWA SGF : http://www.unep-aewa.org/meetings/en/mop/mop1_docs/pdf/r7.pdf

⁵ONCFS : <http://www.oncfs.gouv.fr/>

⁶Tour du Valat : <http://www.tourduvalat.org/>

- Participation accrue et amélioration de la visibilité de l'Accord dans les activités concernées des partenaires œuvrant en Afrique ;
- Initiation de collaborations avec de nouveaux partenaires actifs en Afrique tels que l'African Crane Conservation Programme (programme pour la conservation des grues en Afrique) et le Common Wadden Sea Secretariat (Secrétariat commun pour la mer des Wadden) ;

Activités

L'Article IX du texte de l'Accord encourage le Secrétariat à collaborer avec les Secrétariats des conventions et instruments internationaux concernés et avec les autres organisations compétentes dans la conservation des oiseaux d'eau et de leurs habitats. La Résolution 4.9 enjoint également le Secrétariat « d'envisager des synergies et de renforcer la coopération avec les activités existantes d'autres conventions et organisations concernées en Afrique ».

Suite au recrutement de la Coordinatrice de l'Initiative africaine, l'implication du Secrétariat a significativement augmenté dans les activités des organisations partenaires concernées par la conservation des oiseaux d'eau migrateurs en Afrique. Le Secrétariat a été représenté à toutes les réunions et ateliers pertinents en Afrique, et les problématiques de l'AEWA ont été intégrées dans les politiques, plans, stratégies et activités concernées à l'échelle régionale et internationale. Les présentations de l'AEWA, de ses activités et des possibilités de synergie ont aidé à renforcer la connaissance de l'Accord en Afrique et ont ainsi amélioré sa visibilité dans la région. Le présent chapitre décrit quelques cas exemplaires de renforcement des synergies avec des partenaires existants, d'identification et d'établissement de nouveaux partenariats.

3.4.i *Secrétariat de la Convention sur la Conservation des Espèces Migratrices*

La collaboration entre les Secrétariats PNUE/CMS et PNUE/AEWA pour les activités en Afrique s'est considérablement améliorée. La Coordinatrice de l'Initiative africaine représente généralement les deux Secrétariats dans les réunions en Afrique, et promeut les thématiques communes telles que l'adhésion de nouvelles Parties.

Les Secrétariats PNUE/CMS et PNUE/AEWA ont organisé conjointement un atelier régional africain et une formation sur la négociation dans le cadre des Accords environnementaux multilatéraux (MEA) en préparation de la COP10 de la CMS et de la MOP5 de l'AEWA (voir [paragraphe 3.6.iii](#) pour plus de détails).

Les deux Secrétariats collaborent actuellement pour la formation et le renforcement des capacités des Points focaux nationaux de l'AEWA et de la CMS en Afrique dans le cadre du projet « *Mise en œuvre effective de la CMS, de l'AEWA et autres instruments liés à la CMS dans différentes régions et langues, à travers le renforcement des capacités* » financé par l'Accord de coopération stratégique (SCA) de l'ENRTP conclu entre la Direction générale pour l'Environnement de la Commission européenne et le PNUE (voir [paragraphe 3.6.iv](#) pour plus de détails).

3.4.ii *BirdLife International et Wetlands International*

En novembre 2009, la Coordinatrice de l'Initiative africaine a représenté le Secrétariat à la première formation de formateurs utilisant le kit de formation WOW (FTK) en Afrique, à Limbe, Cameroun⁷. Cette formation était organisée par Wetlands International Afrique (WIA), en collaboration avec l'École de faune de Garoua au Cameroun et avec le soutien financier du U.S. Fish and Wildlife Service. La Coordinatrice a présenté l'AEWA et son Initiative africaine et discuté des collaborations possibles avec WIA afin de promouvoir l'utilisation du kit de formation WOW en Afrique.

En décembre 2009, la Coordinatrice de l'Initiative africaine a représenté les Secrétariats PNUE/CMS et PNUE/AEWA dans l'atelier de développement de projet organisé conjointement par WIA et BirdLife International, dans le cadre du projet CMB de « *Renforcement des réseaux pour la conservation des oiseaux migrateurs et de leurs habitats le long de la côte ouest de l'Afrique – projet CMB*⁸ » BirdLife/Fondation MAVA et prévu sur une durée de quatre ans. Les principales thématiques intéressant l'AEWA figuraient

⁷Formation de formateur WOW, Limbe: http://www.unep-aewa.org/news/news_elements/2009/wow_cameroon_tot_workshop_nov2009_fr.htm

⁸Développement du projet CMB : http://www.unep-aewa.org/news/news_elements/2009/mava_senegal_workshop_2009.htm

dans la proposition finale du projet (développement de Plans d'action par espèce (SSAP), utilisation du kit de formation WOW, promotion de la célébration de la Journée mondiale des oiseaux migrateurs (WMBD), encouragement à l'adhésion de nouvelles Parties à l'AEWA, etc.). Le Secrétariat PNUE/AEWA a aussi été considéré comme un partenaire clé du projet et comme un membre de Comité de pilotage du projet CMB. La Coordinatrice de l'Initiative africaine a également représenté les Secrétariats PNUE/CMS et PNUE/AEWA à l'occasion de l'atelier de lancement⁹ du projet en avril 2011 à Dakar, Sénégal, à l'atelier d'évaluation du projet en février 2012 à Freetown, Sierra Leone¹⁰, et aux réunions associées du Comité de pilotage CMB.

3.4.iii Secrétariat de la Convention de Ramsar

Compte tenu du chevauchement important avec les activités de la Convention de Ramsar relatives à la conservation des oiseaux d'eau migrateurs, la Coordinatrice de l'Initiative africaine a renforcé la collaboration avec l'Unité Afrique du Secrétariat de la Convention de Ramsar.

La Coordinatrice de l'Initiative africaine a initié et organisé la participation des Secrétariats PNUE/CMS et PNUE/AEWA aux Missions consultatives Ramsar (RAM) en Afrique, notamment les missions consultatives conjointes des Secrétariats de la Convention de Ramsar, de la CMS et de l'AEWA sur le site Ramsar de Cayo-Loufoualeba, en République du Congo¹¹ (Juin 2010), au cours desquelles les Secrétariats PNUE/CMS et PNUE/AEWA étaient représentés par Mr Sergey Dereliev (Administrateur technique AEWA), et sur le site Ramsar de l'Embouchure de la Moulouya au Maroc¹² (octobre 2010) où les deux Secrétariats étaient représentés par Dr Imad Cherkaoui (Coordinateur du projet AEWA WetCap). La Coordinatrice de l'Initiative africaine a également initié un travail commun avec les Secrétariats de la CMS et de la Convention de Ramsar sur les problématiques des sites Ramsar du Bassin du lac Natron en Tanzanie (octobre 2009) et du Delta intérieur du Niger au Mali (mars 2010), pour lesquels des lettres officielles ont été envoyées conjointement par Ramsar, la CMS et l'AEWA aux ministères concernés.

La Coordinatrice de l'Initiative africaine a représenté les Secrétariats PNUE/CMS et PNUE/AEWA à la 1^{ère} réunion des Points focaux du Groupe d'évaluation scientifique et technique de la Convention de Ramsar (STRP¹³) en Afrique (décembre 2010, Johannesburg, Afrique du Sud). Elle a participé à l'évaluation et la promotion des actions menées conjointement par le STRP de Ramsar et le Comité technique de l'AEWA, concernant des problématiques particulièrement importantes en Afrique (telles que l'impact des industries extractives sur les oiseaux et les zones humides). Elle a également rencontré les Points focaux nationaux (NFP) RAMSAR/AEWA pour discuter des thématiques concernant l'AEWA ainsi que des possibilités de collaboration future avec l'Unité Afrique de la Convention de Ramsar.

En octobre 2011, la Coordinatrice de l'Initiative africaine a représenté les Secrétariats PNUE/CMS et PNUE/AEWA à la réunion préparatoire¹⁴ de la COP 11 de Ramsar pour la région africaine. Elle a présenté les domaines de collaboration actuels et futurs entre la Convention de Ramsar, l'AEWA et la CMS, assuré l'intégration de thèmes importants pour l'AEWA dans la déclaration de la réunion (voir paragraphe 13 des recommandations des Engagements de Ouagadougou¹⁵) et a participé au lancement lors de cette réunion de la version française du kit de formation WOW (publié conjointement par le Secrétariat et Wetlands International grâce à des contributions volontaires du Gouvernement allemand et du Gouvernement des Pays-Bas).

Des efforts communs avec le Secrétariat de la Convention de Ramsar ont également été déployés pour favoriser l'adhésion de nouvelles Parties africaines, en particulier le Swaziland et l'Angola (voir paragraphe 3.8 pour plus de détails).

⁹ Atelier de lancement du projet CMB : http://www.unep-aeewa.org/news/news_elements/2011/dakar_workshop_fr.htm

¹⁰ Évaluation du projet CMB : http://www.unep-aeewa.org/news/news_elements/2012/freetown_workshop_fr.htm

¹¹ RAM – Congo : http://www.ramsar.org/pdf/ram/ram_rpt_66f.pdf

¹² RAM – Maroc : http://www.ramsar.org/pdf/ram/RAM71_fr_Maroc_Aug11.pdf

¹³ STRP: Scientific and Technical Review Panel - Groupe d'évaluation scientifique et technique de la Convention de Ramsar

¹⁴ Article internet de l'AEWA sur la réunion préparatoire de la COP 11 de Ramsar pour la région africaine : http://www.unep-aeewa.org/news/news_elements/2011/ramsar_africa_regional_meeting_fr.htm

¹⁵ Les Engagements de Ouagadougou-Ramsar :

http://www.ramsar.org/pdf/cop11/Pre%20COP11%20Africa%20Reg%20Mtg%20PDFs/Reports/F-Ouagadougou_Commitments_Final_FR.pdf

3.4.iv Tour du Valat et ONCFS

Afin de renforcer la collaboration du Secrétariat avec la Tour du Valat et ses partenaires associés, la Coordinatrice de l'Initiative africaine s'est rendue à la station biologique en Camargue, France, en mai 2010. Elle a rencontré les principaux représentants de la Tour du Valat, de la Fondation MAVA, de l'ONCFS et de la Fondation Internationale du Banc d'Arguin - FIBA¹⁶ afin d'échanger sur les activités en Afrique et de définir des collaborations futures. Par exemple, la nécessité de mettre à jour le module de formation de l'ONCFS sur le suivi des populations d'oiseaux en Afrique sub-saharienne a été évoquée, et cette mise à jour a maintenant été réalisée. À travers cette visite, le Secrétariat a également initié une collaboration avec le bureau de l'UICN¹⁷ en Guinée-Bissau et le *Programme régional de Conservation de la zone Côtière et Marine en Afrique de l'Ouest* (PRCM), en ce qui concerne l'intégration d'une composante sur les oiseaux d'eau migrateurs dans leur programme régional d'éducation à l'environnement actuellement en cours.

3.4.v African Crane Conservation Programme - Programme pour la conservation des grues en Afrique

La Coordinatrice de l'Initiative africaine a initié de nouvelles synergies avec le programme pour la conservation des grues en Afrique (*African Crane Conservation Programme-ACCP*), qui est un programme de partenariat entre l'International Crane Foundation et l'Endangered Wildlife Trust (ICF/EWT Partnership) et qui a pour objectif la conservation des espèces de grues africaines et de leurs habitats. Elle a rencontré la responsable de l'ACCP, Mme Kerry Morrison, à Francfort (juin 2010), en Afrique du Sud (décembre 2010) et à Bonn (juin 2011). Lors de ces réunions, des idées ont été partagées et les bases d'une collaboration ont été établies. Une attention particulière a été portée à la nécessité de développer des Plans d'action internationaux par espèce (SSAP) pour la Grue caronculée (*Grus carunculatus*), la Grue de paradis (*Grus paradisea*) et la Grue royale (*Balearica regulorum*), qui figurent sur la liste prioritaire pour l'élaboration de SSAP de l'AEWA. Des financements ont été obtenus pour l'élaboration du SSAP de la Grue royale.

3.4.vi WWF - Fonds Mondial pour la Nature

Le Secrétariat a établi des contacts avec le Programme *Eau douce* du WWF International au sujet de l'adhésion de nouvelles Parties. La possibilité pour l'Angola de bénéficier d'un Fonds de petites subventions du Programme *Eau douce* du WWF pour financer l'adhésion à la Convention de Ramsar et à l'AEWA a été discutée avec le Gouvernement de l'Angola. Le Programme *Eau douce* du WWF a également accepté de promouvoir l'adhésion à l'AEWA dans les pays africains où il est fortement présent, tels que le Mozambique et le Zimbabwe.

3.4.vii Der Naturschutzbund Deutschland-NABU (Union pour la protection de la nature en Allemagne)

Le partenaire Birdlife International en Allemagne, NABU¹⁸, a fait preuve d'intérêt pour les activités de l'AEWA en Afrique. La Coordinatrice de l'Initiative africaine a rencontré un membre du Groupe de travail sur l'Afrique de NABU (Mr Werner Schroeder), en juillet 2010 et juin 2011, à Bonn, Allemagne. Ils ont discuté des activités communes en Afrique, telle que la promotion du programme de conservation des grues en Éthiopie, l'écotourisme en lien avec les oiseaux d'eau et l'adhésion de nouvelles Parties. Il a été convenu que NABU collaborerait avec le Secrétariat et l'ACCP pour élaborer des Plans d'action internationaux par espèce pour les grues.

3.4.viii La Convention d'Abidjan

La Coordinatrice de l'Initiative africaine a initié une collaboration avec la *Convention relative à la coopération en matière de protection et de mise en valeur du milieu marin et des zones côtières de la région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre* (Convention d'Abidjan¹⁹). Elle a coordonné la préparation de la note d'information pour la participation des Secrétariats PNUE/CMS et PNUE/AEWA à la COP9 de la Convention d'Abidjan (mars 2011, Accra, Ghana), où les deux Secrétariats étaient représentés par le vice-président du Comité permanent de la CMS (Mr Alfred Oteng-Yeboah).

3.4.ix Bureau régional pour l'Afrique et Division du Droit environnemental et des Conventions du PNUE

Le Secrétariat, au travers de la Coordinatrice de l'Initiative africaine, a initié des contacts avec le point focal MEA basé au Bureau régional du PNUE pour l'Afrique (ROA), afin d'établir une collaboration dans le

¹⁶ FIBA: <http://www.lafiba.org/>

¹⁷ UICN : Union internationale pour la conservation de la nature : <http://www.iucn.org/fr/>

¹⁸ NABU: <http://www.nabu.de/en/nabu/>

¹⁹ Convention d'Abidjan : <http://www.unep.org/abidjanconvention/>

domaine du renforcement des capacités et de la promotion de l'adhésion de nouvelles Parties africaines à l'AEWA et la CMS. La Division du Droit environnemental et des Conventions (DELC) du PNUE, au travers de l'Administrateur de programme et Point focal MAE au ROA-PNUE, a soutenu l'organisation de la réunion régionale africaine préparatoire de la COP10 de la CMS et de la MOP5 de l'AEWA (voir [paragraphe 3.6.iii](#) pour plus de détails).

3.4.x The Common Wadden Sea Secretariat (CWSS) - Secrétariat commun pour la mer des Wadden

Suite à l'inscription sur la Liste du Patrimoine mondial des parties allemandes et néerlandaises de la mer des Wadden, il a été demandé aux gouvernements des deux pays de renforcer leur coopération en matière de gestion et de recherche avec les pays de l'aire de répartition de la voie de migration Afrique-Eurasie. Dans ce cadre, les représentants du Gouvernement allemand, du Gouvernement néerlandais, du CWSS et des Secrétariats PNUE/CMS et PNUE/AEWA se sont réunis à Bonn, Allemagne, en septembre 2010. Cette réunion avait pour objectif de définir les besoins en termes de conservation des oiseaux d'eau migrateurs sur la voie de migration Est-Atlantique, avec un accent particulier sur la collaboration avec les pays africains le long de cette voie. Cela a été à l'origine de l'Atelier international sur la voie de migration, qui s'est déroulé à Wilhelmshaven, Allemagne, en mars 2011, et a rassemblé des experts d'Afrique, de Russie, d'Europe et des États-Unis (dont le Secrétaire exécutif et l'Administrateur de la communication de l'AEWA). Des discussions ont eu lieu et des suggestions formulées sur la coopération en matière de gestion et protection des oiseaux migrateurs sur la voie de migration Afrique-Eurasie. À l'issue de cet atelier, le Gouvernement allemand et le Gouvernement néerlandais ont lancé la *Wadden Sea Flyway Initiative* (initiative Voie de migration de la mer des Wadden), qui s'accompagne de deux projets. Le premier, intitulé « *International Co-operation for the Protection of Waterbirds along their Flyways* » (Coopération internationale pour la protection des oiseaux d'eau le long de leurs voies de migration), est orienté vers le renforcement des capacités, et financé par le ministère fédéral allemand de l'Environnement, de la Protection de la nature et de la Sécurité nucléaire (BMU). Le second projet, intitulé « *Establishing an international monitoring framework for Wadden Sea waterbird populations* » (Mise en place d'un cadre international de suivi des populations d'oiseaux d'eau de la mer des Wadden), est financé par le Programme « *Naar een rijke Waddenzee – PRW* » (« Vers une mer des Wadden riche »), pour le compte du ministère des Affaires économiques, de l'Agriculture et de l'Innovation des Pays-Bas (EL&I).

La Coordinatrice de l'Initiative africaine a rencontré les représentants des deux projets de la *Wadden Sea Flyway Initiative*, dans le cadre de la réunion du projet CMB BirdLife/Fondation MAVA (Freetown, Sierra Leone, février 2011), et il a été agréé qu'une collaboration serait développée entre ces projets et ceux du Secrétariat (en particulier le projet CMS/AEWA de renforcement des capacités financé par l'Accord de coopération stratégique (SCA) de l'ENRTP conclu entre la Direction générale pour l'Environnement de la Commission européenne et le PNUE). Il a également été demandé au Secrétariat d'être membre du Comité consultatif d'experts de ces projets, qui sera chargé de conseiller la gestion des projets dans les différents aspects de leur mise en œuvre.

3.5 Fournir des services consultatifs à destination des États de l'aire de répartition en Afrique

Jalons et résultats

- Certaines Parties africaines ont réglé leurs arriérés de cotisations annuelles ;
- Davantage de pays africains de l'aire de répartition sont activement impliqués dans les problématiques de l'AEWA ;
- Les coordonnées des NFP de l'AEWA et des personnes contacts en Afrique sont actualisées.

Activités

La Coordinatrice de l'Initiative africaine a été chargée de la mise à jour du paiement des contributions annuelles des Parties africaines au Fonds d'affectation spéciale de l'AEWA. Des efforts supplémentaires ont été entrepris pour encourager les Parties ayant accumulé des arriérés de paiement, à régulariser leur situation. Deux Parties africaines ont ainsi pu solder leurs arriérés s'élevant respectivement à six et onze ans, alors que d'autres Parties travaillent actuellement au paiement des cotisations annuelles accumulées.

La capacité du Secrétariat à maintenir une correspondance régulière avec les NFP de l'AEWA ainsi qu'avec les personnes contacts et les partenaires en Afrique, a significativement augmenté avec la présence de la Coordinatrice pour l'Initiative africaine, qui est chargée de conseiller ces personnes sur les divers aspects de la mise en œuvre de l'Accord, et qui peut les orienter vers les sources d'informations les plus pertinentes. Elle répond à leurs demandes dans la langue de travail appropriée (anglais ou français) et établit des contacts avec eux lorsque cela est nécessaire. Cette augmentation des correspondances quotidiennes et l'interaction directe au cours des missions en Afrique a permis d'améliorer significativement la communication entre le Secrétariat et les États africains de l'aire de répartition. La base de données du Secrétariat sur les contacts en Afrique s'en est également trouvée actualisée.

3.6 Initier, stimuler et soutenir les activités relatives à la mise en œuvre de l'AEWA en Afrique

Jalons et résultats

- Un nouveau plan d'action international par espèce (SSAP) portant sur l'Aigrette vineuse a été développé, et des fonds sont garantis pour la réalisation de deux plans supplémentaires ;
- La version française du kit de formation WOW a été imprimée et est en cours de diffusion ;
- Un Atelier régional africain pré-MOP5 et une formation portant sur les compétences de négociation MEA ont été réalisés, et un second atelier régional africain pré-MOP5 est programmé, adossé à la MOP5 ;
- Le développement de matériel de formation pour les NFP de l'AEWA et l'organisation des sessions de formation correspondantes sont actuellement en cours, dans le cadre d'un projet commun CMS/AEWA portant sur le renforcement des capacités ;
- Deux sessions de formation seront conduites en Afrique en utilisant le kit de formation WOW ;
- Le Secrétariat a été davantage représenté au cours de réunions pertinentes en Afrique.

Activités

3.6.i Plans d'action internationaux par espèce

Des efforts ont été faits pour encourager la mise en œuvre des plans d'action par espèce (SSAP) existants et concernant l'Afrique, ainsi que pour développer de nouveaux SSAP pour les espèces de l'AEWA du continent africain. Pour le développement de nouveaux SSAP, la priorité a été donnée aux espèces globalement menacées de la liste prioritaire pour le développement des SSAP dans la région de l'Accord (Tableau 9 de la synthèse²⁰ sur les SSAP de l'AEWA). En 2010, des contributions volontaires ont été obtenues auprès du Gouvernement suisse et du Gouvernement allemand pour le développement d'un SSAP international pour l'Aigrette vineuse (*Egretta vinaceigula*). Un atelier de travail multipartite²¹ a été organisé conjointement avec Birdlife Botswana, en bénéficiant du soutien du Botswana Wildlife Department (Mars 2011, Maun, Botswana). Cet atelier a permis de rassembler des représentants des six principaux États de l'aire de répartition de l'espèce (Angola, Botswana, Namibie, Afrique du Sud, Zambie et Zimbabwe). Une première version du SSAP a été présentée à la 10^{ème} réunion du CT de l'AEWA en septembre 2011, et la version finale (document AEWA/MOP 5.25) est soumise à la 5^{ème} Session de la MOP de l'AEWA pour adoption.

En 2011, une contribution volontaire a également été obtenue auprès du Gouvernement suisse pour le développement d'un SSAP international pour le Bec-en-sabot du Nil (*Balaeniceps rex*). Un atelier de travail multipartite sera organisé conjointement par le Secrétariat, Birdlife Ouganda et le Gouvernement de l'Ouganda, en octobre 2012, à Entebbe en Ouganda, et rassemblera les principaux États de l'aire de répartition de l'espèce.

En 2012, des fonds ont encore été garantis par le Gouvernement suisse pour développer un SSAP international en faveur de la Grue royale (*Balearica regulorum*), qui sera réalisé en collaboration avec l'ACCP.

²⁰Synthèse sur les SSAP de l'AEWA: http://www.unep-awea.org/meetings/fr/mop/mop4_docs/meeting_docs_pdf/mop4_10_ssap_review_extract_fr.pdf

²¹Atelier sur l'Aigrette vineuse : http://www.unep-awea.org/news/news_elements/2011/botswana_workshop_fr.htm

3.6.ii Impression de la version française du kit de formation WOW

En 2010, une contribution volontaire du Gouvernement allemand a permis d'imprimer la version française du kit de formation WOW, avec pour objectif de faciliter son utilisation en Afrique francophone. Le Secrétariat, en collaboration avec Wetlands International (avec un cofinancement du Gouvernement des Pays-Bas), a imprimé 350 copies et édité 400 DVD de la version française du kit, qui sont actuellement en cours de distribution, en particulier en Afrique francophone.

3.6.iii Rencontres régionales africaines de l'AEWA

La stratégie de communication de l'AEWA²², adoptée par la 3^{ème} session de la Réunion des Parties à l'AEWA, encourage le Secrétariat à initier et organiser des réunions et ateliers régionaux pour les Points focaux nationaux de l'AEWA, et ce spécialement dans les régions où le manque de ressources et d'expérience sont à l'origine d'une faible base institutionnelle pour la mise en œuvre de l'Accord, telles que dans la région africaine. L'atelier régional africain pré-MOP4 et la formation à la négociation dans le cadre d'Accords environnementaux multilatéraux (MEA) ont été les premiers du genre à être conduits sous les auspices de la CMS, mais n'ont ciblé que les NFP anglophones de l'AEWA. A partir de cet exemple fructueux, l'atelier régional africain de la CMS et de l'AEWA et la formation MEA à la négociation, en préparation de la COP 10 de la CMS et de la MOP5 de l'AEWA, ont eu lieu en novembre 2011 à Entebbe, Ouganda. Ils étaient organisés conjointement par les Secrétariats PNUE/CMS et PNUE/AEWA, en collaboration avec le PNUE – DELC et avec le support financier des gouvernements suédois, suisse, allemand et de la République-Unie de Tanzanie. Les représentants de l'AEWA du Bénin, de Djibouti, d'Éthiopie, du Ghana, de Guinée, de Guinée-Bissau, du Kenya, de Madagascar, du Niger, du Nigeria, du Sénégal, de l'Afrique du Sud, du Togo, de la Tunisie, de l'Ouganda et de la République-Unie de Tanzanie ont pris part à cet atelier. L'objectif pour l'AEWA était de former les NFP d'Afrique francophone aux compétences de négociation MEA. Tous les NFP de l'AEWA présents ont également bénéficié d'une information actualisée sur les questions concernant l'Afrique qui seront discutées durant la MOP5, en particulier sur l'Initiative africaine et le stade de développement du PA pour l'Afrique. Les NFP ont été encouragés à contribuer à l'élaboration et au développement de ce document.

Au regard du besoin d'informations additionnelles de la part des Parties africaines et d'autres acteurs pour continuer à développer l'avant-projet de PA pour l'Afrique, des financements supplémentaires ont été garantis par le ENRTP SCA entre la Commission Européenne – DG Environnement et le PNUE, afin d'organiser l'atelier régional africain pré-MOP5 à La Rochelle, France, 12-13 mai 2012. Cet atelier mettra l'accent sur la consolidation des points de vue et contributions des Parties africaines pour la version finale du PA qui sera présenté à la MOP5.

3.6.iv Nouveaux projets de renforcement des capacités en Afrique pour la mise en œuvre de l'AEWA

Le Secrétariat a été impliqué dans le développement de la proposition de projet « *Mise en œuvre effective de la CMS, de l'AEWA et autres instruments liés à la CMS dans différentes régions et langues, à travers le renforcement des capacités* », qui met l'accent principalement sur l'Afrique. Ce projet centré sur l'Afrique est actuellement financé par une subvention de 500 000 euros garantie par l'ENRTP SCA entre la Commission Européenne – DG Environnement et le PNUE. Il est axé sur les activités de renforcement des capacités proposées dans l'avant-projet du PA pour l'Afrique et devant être mises en œuvre en Afrique en collaboration avec la CMS et les autres instruments de la CMS. Il sera réalisé entre 2012 et 2014, et inclut les activités de renforcement des capacités suivantes, concernant l'AEWA :

- L'atelier pré-MOP5 de l'AEWA, les 12-13 mai 2012 à La Rochelle, France ;
- Le développement d'un manuel CMS portant sur les rôles et responsabilités des NFP ainsi que le développement de la trame du module de formation en ligne correspondant, en 2012 ;
- L'utilisation de ce module pour trois ateliers réunissant les NFP de la CMS, de l'AEWA et d'autres instruments de la CMS en 2013 ;
- La conduite de deux sessions de formation des formateurs (ToT) en utilisant le kit de formation WOW, pour les pays anglophones en Afrique australe et en Afrique de l'Est, et pour les pays lusophones d'Afrique, en 2013 (cela sera mené en collaboration avec le projet Birdlife/MAVA CMB et le projet de renforcement des capacités de la *Wadden Sea Flyway Initiative*, actuellement en cours) ;

²² Stratégie de communication de l'AEWA: http://www.unep-aea.org/meetings/fr/mop/mop3_docs/final_resolutions_pdf/res3_10_fr.pdf

- La conduite d'un atelier régional africain CMS/AEWA pré-COP11/MOP6 et d'une formation MEA sur la négociation en 2014.

3.6.v Amélioration de la représentation du Secrétariat lors des réunions en Afrique

La Coordinatrice de l'Initiative africaine a représenté les Secrétariats de l'AEWA et de la CMS lors de réunions, ateliers et autres événements pertinents qui se sont tenus en Afrique. En plus des cas cités au [paragraphe 3.4](#) du présent document, elle a représenté le Secrétariat lors de l'atelier sur l'identification du Réseau de sites critiques WOW, dans le cadre du projet AEWA WetCap²³ (Décembre 2009 à Medhia, Maroc). Elle a également représenté les Secrétariats de la CMS et de l'AEWA lors de la 13^{ème} session de la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement (AMCEN²⁴) en juin 2010 à Bamako, Mali, où elle s'est assurée de la prise en compte des problématiques spécifiques à la CMS et à l'AEWA dans la déclaration de Bamako, résultat de la conférence (voir paragraphes 55 et 59 de la Déclaration de Bamako²⁵).

3.7 Sensibilisation aux enjeux de l'Initiative africaine

Jalons et résultats

- Une brochure sur l'Initiative africaine a été conçue, imprimée et diffusée ;
- Une page web dédiée à l'Initiative africaine a été intégrée au site internet de l'AEWA ;
- Des autocollants représentant des espèces présentes en Afrique ont été produits et diffusés ;
- Des informations au sujet des activités de l'AEWA en Afrique ont été fournies en continu au travers du site internet et du bulletin électronique de l'AEWA.

Activités

Des efforts ont été réalisés pour sensibiliser aux enjeux de l'Initiative africaine de l'AEWA et ainsi susciter l'intérêt du soutien des activités menées dans le cadre de cette initiative. En 2009, la Coordinatrice de l'Initiative africaine a conduit le processus de développement d'une brochure d'information sur l'Initiative africaine²⁶, qui constituait la première étape de la promotion de cette initiative. L'impression et la distribution de cette brochure a été possible grâce aux contributions volontaires du Gouvernement français et du Gouvernement allemand en 2010.

La Coordinatrice de l'Initiative africaine a préparé les informations nécessaires à la création d'une page web dédiée à l'Initiative africaine²⁷ sur le site internet de l'AEWA, et a fourni des mises à jour de cette page.

En 2010, une contribution volontaire a été obtenue du Gouvernement allemand pour imprimer des autocollants représentant certaines espèces clés de l'AEWA présentes en Afrique, avec l'objectif de continuer la sensibilisation sur ces espèces et sur l'Accord. Cela comprenait le Flamant nain (*Phoeniconaias minor*), l'Erismature à tête blanche (*Oxyura leucocephala*), l'Ibis chauve (*Geronticus eremita*), le Crabier blanc (*Ardeola idae*), l'Aigrette vineuse (*Egretta vinaceigula*), la Cigogne blanche (*Ciconia ciconia*), le Râle à miroir (*Sarothrura ayresi*) et le Vanneau sociable (*Vanellus gregarius*).

Afin d'informer les Parties africaines ainsi qu'un plus large public au sujet des activités de l'Accord en Afrique, la Coordinatrice de l'Initiative africaine a préparé des articles mis en ligne sur le site internet et dans le bulletin électronique de l'AEWA ainsi que des rapports aux organismes de l'Accord, dont les exemples suivants :

- *A boost to migratory waterbird conservation along the coast of West Africa*²⁸ (Un coup de pouce à la conservation des oiseaux d'eau le long de la côte d'Afrique de l'Ouest)

²³ Projet AEWA WetCap: <http://www.unep-aewa.org/activities/wetcap/fr/index.htm>

²⁴ Site internet AMCEN: <http://www.unep.org/roa/amcen/>

²⁵ AMCEN Déclaration de Bamako: http://www.unep.org/roa/Amcen/Amcen_Events/13th_Session/Docs/AMCEN-13-CRP-2_FR.pdf

²⁶ Brochure sur l'Initiative africaine: http://www.unep-aewa.org/activities/africaninitiative/publication/african_initiative_leaflet_fr.pdf

²⁷ Page web African Initiative: http://www.unep-aewa.org/activities/africaninitiative_fr.htm

²⁸ Site internet AEWA – Afrique : http://www.unep-aewa.org/news/news_elements/2009/mava_senegal_workshop_2009.htm

- *The African Environmental Ministers call for strengthened collaboration with MEAs*²⁹ (Les Ministres africains de l'environnement appellent à renforcer la collaboration avec les MEA)
- *Succès de l'atelier de promotion de l'AEWA organisé au Burkina Faso*³⁰³¹
- *Programme du Fonds de petites subventions de l'AEWA (cycle des projets 2010)*³²³³
- *2010 – Une année productive pour l'Initiative africaine !*³⁴
- *Le Fonds de petites subventions de l'AEWA – lancement du cycle annuel 2011 !*³⁵
- *Rapport sur la mise en œuvre de l'Initiative africaine – Sixième réunion du Comité permanent*³⁶
- *La 64^{ème} Partie adhère à l'Accord – l'AEWA souhaite la bienvenue à la République du Tchad !*³⁷
- *L'atelier de préparation et de négociation africain renforce les négociateurs de l'AEWA*³⁸³⁹
- *Les produits du projet WOW et les besoins en matière de formation sur les voies de migration mis en évidence à la réunion préparatoire de la COP de Ramsar pour la région africaine*⁴⁰
- *Atelier régional africain de préparation à la 5^{ème} session de la Réunion des Parties à l'AEWA*⁴¹
- *Le projet BirdLife/Fondation MAVA contribue à renforcer la collaboration pour la conservation des oiseaux d'eau le long de la côte ouest de l'Afrique*⁴²⁴³

3.8 Promotion de l'adhésion de nouvelles Parties africaines

Jalons et résultats

- Adhésion de deux nouvelles Parties africaines à l'AEWA ;
- Contacts renforcés entre le Secrétariat et les Parties non-contractantes pour promouvoir l'adhésion à l'Accord ;
- Un atelier national sur l'adhésion à l'Accord organisé au Burkina Faso ;
- Deux ateliers d'information sur l'adhésion à l'Accord organisés pour les Parties non-contractantes en Afrique ;
- Missions officielles réalisées dans sept pays africains pour promouvoir l'adhésion à l'Accord.

Activités

En août 2009, 24 des 53 États africains de l'aire de répartition comptaient parmi les Parties à l'AEWA alors que plus de la moitié (55%) d'entre eux n'avaient pas encore adhéré. Avec le soutien de la Coordinatrice de l'Initiative africaine, beaucoup d'efforts ont été déployés par le Secrétariat pour encourager l'adhésion de nouvelles Parties en Afrique.

3.8.i Recrutement de nouvelles Parties en Afrique

Parmi les trois nouvelles Parties contractantes ayant adhéré à l'AEWA entre janvier 2009 et mars 2012, deux sont des États africains : l'Éthiopie (Partie contractante depuis le 1^{er} février 2010) et le Tchad (Partie contractante depuis le 1^{er} novembre 2011). Cela constitue une première amélioration comparativement à la période 2007-2009 pendant laquelle aucune nouvelle Partie africaine n'avait adhéré à l'Accord.

²⁹ Site internet AEWA – Afrique : http://www.unep-aewa.org/news/news_elements/2010/amcen_13th_session.htm

³⁰ Site internet AEWA – Afrique : http://www.unep-aewa.org/news/news_elements/2010/workshop_burkina_faso_fr.htm

³¹ Bulletin électronique- N°26 : http://www.unep-aewa.org/newsletter/aewa_newsletter_26_fr.htm

³² Site internet AEWA – Afrique : http://www.unep-aewa.org/news/news_elements/2010/small_grants_fund_programme_2010_fr.htm

³³ Bulletin électronique- N°26 : http://www.unep-aewa.org/newsletter/aewa_newsletter_26_fr.htm

³⁴ Bulletin électronique- N°27 : http://www.unep-aewa.org/news/news_elements/2011/african_initiative_2010_fr.htm

³⁵ Site internet AEWA – Afrique : http://www.unep-aewa.org/news/news_elements/2011/sgf_cycle2011_fr.htm

³⁶ Doc StC6.10 : http://www.unep-aewa.org/meetings/fr/stc_meetings/stc_6/pdf/stc6_10_report_african_initiative_fr.pdf

³⁷ Site internet AEWA – Afrique : http://www.unep-aewa.org/news/news_elements/2011/chad_new_party_fr.htm

³⁸ Site internet AEWA – Afrique : http://www.unep-aewa.org/news/news_elements/2011/pre_cop_uganda_fr.htm

³⁹ Bulletin électronique N°30 : http://www.unep-aewa.org/newsletter/aewa_newsletter_30_fr.htm

⁴⁰ Site internet AEWA – Afrique : http://www.unep-aewa.org/news/news_elements/2011/ramsar_africa_regional_meeting_fr.htm

⁴¹ Site internet AEWA : http://www.unep-aewa.org/meetings/en/mop/mop5_docs/pre_mop_fr.htm

⁴² Site internet AEWA : http://www.unep-aewa.org/news/news_elements/2012/freetown_workshop_fr.htm

⁴³ Bulletin électronique- N°31 : http://www.unep-aewa.org/newsletter/aewa_newsletter_31_fr.htm

3.8.ii *Avancée concernant l'adhésion d'autres pays africains*

En 2009, la Coordinatrice de l'Initiative africaine avait contacté les 29 Parties non-contractantes en Afrique et maintenu, rétabli ou initié avec succès une communication avec la plupart de ces pays (93% de taux de réussite). Une communication régulière a maintenant été établie avec ces pays. Ci-dessous figure une synthèse des principales étapes enregistrées dans le processus d'adhésion de certains de ces pays :

- **Zimbabwe** : L'acte d'adhésion a été déposé le 8 mars 2012 et l'Accord entrera en vigueur au Zimbabwe le 1^{er} juin 2012 ;
- **Gabon** : L'acte d'adhésion a été signé en mai 2011 et a été transmis au dépositaire ;
- **Maroc** : L'adhésion à l'AEWA a été approuvée par les deux Chambres du Parlement (juin 2010) et est dans l'attente de la signature finale du Roi ;
- **Mauritanie** : Le projet de loi autorisant le Président à ratifier l'AEWA a été approuvé par le Conseil des Ministres (novembre 2010), par la Chambre basse de l'Assemblée (décembre 2010), par le Sénat (février 2011) et signé par le Président (mars 2012). Le Secrétariat continue auprès du Gouvernement le suivi de l'établissement et de la transmission de l'acte d'adhésion.
- **Comores** : Le projet de loi sur l'adhésion a été approuvé par le Conseil des Ministres (novembre 2010). Il est actuellement en attente d'être présenté au Parlement ;
- **Zambie** : En août 2010, les documents demandant l'adhésion à l'AEWA et la CMS ont été approuvés par le Comité des Directeurs de la Zambia Wildlife Authority (Autorité zambienne en matière de faune et de flore, responsable des questions relatives à la CMS et à l'AEWA). Les documents d'adhésion sont actuellement à l'étude au niveau du ministère de l'Environnement et du Tourisme, qui les transmettra au ministère des Affaires étrangères pour une approbation finale ;
- **Swaziland** : L'adhésion du pays à la Convention de Ramsar, la CMS et l'AEWA a été approuvée par le Sénat (décembre 2010), le Conseil consultatif du Roi (juillet 2011) et la Chambre des députés (septembre 2011). L'approbation finale en séance parlementaire commune est attendue au cours de l'année 2012 ;
- **Burkina Faso** : L'adhésion à l'AEWA a été approuvée par le Conseil des ministres en septembre 2011 et par l'Assemblée nationale en décembre 2011. La procédure est actuellement à l'étude au niveau du ministère des Affaires étrangères pour signature de l'acte d'adhésion ;
- **Rwanda** : En juillet 2011, la loi approuvant l'adhésion à l'AEWA a été approuvée par le Cabinet. Le projet de loi a été approuvé par le Parlement en décembre 2011.
- **Côte d'Ivoire** : L'Assemblée nationale a adopté la Loi N° 2006-229 du 28 juillet 2006, autorisant le Président à signer l'Accord. En mars 2012, un projet de décret relatif à l'adhésion basé sur cette loi a été élaboré et soumis au Secrétariat du Gouvernement pour signature, afin de permettre au ministère des Affaires étrangères d'établir l'acte d'adhésion et de le transmettre au dépositaire.

3.8.iii *Atelier de promotion de l'AEWA*

Ouagadougou, Burkina Faso

Grâce à une contribution volontaire du Gouvernement Suisse en 2009, un atelier de promotion de l'AEWA a été organisé par le Secrétariat en collaboration avec le ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie (MECV) du Burkina Faso, pour promouvoir l'adhésion du pays⁴⁴ à l'AEWA. Il a rassemblé 31 participants du MECV, du ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération Régionale (MAECR), du ministère de l'Économie et des Finances, du Bureau régional de l'UICN au Burkina Faso, de NATURAMA - partenaire BirdLife au Burkina Faso - et du Secrétariat. L'atelier a abouti à une déclaration entre le MECV et le Secrétariat proposant une feuille de route qui expose les étapes de la procédure d'adhésion, les autorités responsables et les échéances proposées pour sa mise en œuvre. La procédure d'adhésion est actuellement au stade final (voir [paragraphe 3.8.ii](#)).

La Haye, Pays-Bas

Deux ateliers (en anglais et en français) ont été organisés en marge du symposium du 15^{ème} anniversaire de l'AEWA (les 13 et 14 juin 2010 à La Haye, Pays-Bas) pour les participants des États africains n'adhérant pas encore à l'AEWA. Les représentants du Botswana, du Ghana et du Swaziland ont participé à la session en anglais, alors que les délégués des Comores, de Guinée-Bissau, du Maroc, du Sénégal et des Seychelles ont participé à la session en français. La Coordinatrice de l'Initiative africaine a informé les participants sur la procédure d'adhésion et les bénéfices qu'elle apporte, et les participants ont échangé sur les challenges que

⁴⁴ Atelier de promotion de l'AEWA – Burkina Faso: http://www.unep-aeewa.org/news/news_elements/2010/workshop_burkina_faso_fr.htm

cela représente. Certains représentants des Parties à l'AEWA (Ghana, Guinée-Bissau et Sénégal) ont partagé leurs expériences enrichissantes sur leur procédure d'adhésion et les bénéfices liés à l'adhésion à l'AEWA. Les recommandations générales issues de ces ateliers ont fait état d'un besoin de réseaux informels au niveau national et de plus de communications formelles de la part du Secrétariat afin de renforcer les procédures. La participation de certains représentants des pays africains (Botswana, Seychelles, Swaziland, Comores and Maroc), était soutenue financièrement par une contribution volontaire du Gouvernement français dans le cadre de cette initiative.

Swaziland

En décembre 2010, la Coordinatrice de l'Initiative africaine a initié un processus de financement conjoint de l'atelier de promotion de l'adhésion à la Convention de Ramsar, de la CMS et de l'AEWA pour le Parlement du Swaziland (Chambre des députés et Sénat). Il a été organisé par le Swaziland National Trust Commission (SNTC) - l'autorité gouvernementale en charge des questions relatives à l'adhésion du Swaziland à la Convention de Ramsar, à la CMS et à l'AEWA. Cela a abouti à une présentation réussie des trois MEA au Sénat (décembre 2010), au Conseil consultatif du Roi (juillet 2011) et la Chambre des députés (septembre 2011), celle-ci ayant approuvé les adhésions.

Maun, Botswana

Le 5 mars 2011, la Coordinatrice de l'Initiative africaine a organisé un atelier de promotion de l'adhésion pour certains pays d'Afrique australe qui ne sont pas encore Parties à l'AEWA dans le cadre de l'atelier de développement du SSAP de l'Aigrette vineuse⁴⁵ (à Maun, Botswana). Il impliquait des représentants des gouvernements et des experts d'Angola, du Botswana, de Namibie, de Zambie et du Zimbabwe. Les échanges ont porté sur l'avancement des procédures d'adhésion des différents pays ainsi que sur les problèmes rencontrés, et les participants ont formulé des recommandations d'actions à mettre en œuvre par le Secrétariat et au niveau national.

3.8.iv Missions de l'AEWA pour promouvoir l'adhésion à l'Accord

Afrique australe

Grâce à une invitation du Gouvernement de Zambie adressée aux Secrétariats PNUE/CMS et PNUE/AEWA, une mission conjointe de promotion a été conduite dans cinq pays d'Afrique australe. La Coordinatrice de l'Initiative africaine a mené la préparation de la mission qui était dirigée par Bert Lenten (alors Secrétaire exécutif de l'AEWA et Secrétaire exécutif par intérim de la CMS). La mission comprenait des visites officielles aux institutions gouvernementales et aux ONG concernées au Botswana, au Rwanda, en Zambie, au Zimbabwe et au Swaziland, du 10 au 19 novembre 2010. Elle avait pour objectif de préciser l'avancement des procédures d'adhésion, de communiquer sur les avantages liés, d'encourager les progrès vers l'adhésion et de discuter les autres questions concernant l'AEWA et la CMS. Cette mission a été appréciée par les gouvernements et a ainsi permis d'obtenir des informations supplémentaires et de stimuler significativement l'avancement des procédures d'adhésion.

Cameroun et Gabon

La Coordinatrice de l'Initiative africaine a conduit une mission au Cameroun et au Gabon, parallèlement à sa participation à la session de formation FTK WOW au Cameroun (novembre 2009). Elle a rencontré les représentants officiels du ministère des Forêts et de la Faune sauvage du Cameroun, dont le Ministre et le Secrétaire général. L'existence d'un Comité AEWA chargé de suivre la procédure d'adhésion a été soulignée. Suite à cette mission, ce Comité AEWA a été relancé, s'est réuni pour la première fois en février 2010 puis régulièrement depuis cette date.

Au Gabon, la Coordinatrice a rencontré des représentants officiels du ministère des Eaux et Forêts, de l'Environnement et du Développement durable, dont le Secrétaire général de l'Environnement, le Directeur général des Forêts et le Directeur général de l'Environnement. Cela a permis de relancer la procédure d'adhésion qui a maintenant atteint l'étape finale.

⁴⁵ Atelier SSAP sur l'Aigrette vineuse: http://www.unep-aewa.org/news/news_elements/2011/botswana_workshop_fr.htm

Botswana

En mars 2011, avant l'atelier de développement du SSAP de l'Aigrette vineuse, la Coordinatrice de l'Initiative africaine et l'Administrateur technique AEWA ont rencontré des représentants officiels de la Division Faune sauvage du ministère de l'Environnement, de la Faune sauvage et du Tourisme du Botswana, ainsi que le coordinateur des Nations Unies dans le pays. Ces réunions avaient pour objectif de promouvoir l'adhésion à l'AEWA. Le Secrétariat a ainsi actualisé ses contacts AEWA et CMS au sein du Gouvernement, partagé des informations sur les procédures d'adhésion et reçu des propositions d'options de développement pour l'avenir. Le Gouvernement a fortement recommandé de rassembler les principaux représentants officiels concernés par la procédure d'adhésion et a insisté sur le besoin d'une approche au niveau de la sous-région pour l'adhésion des pays d'Afrique australe, en collaboration avec le Secrétariat de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC).

3.9 Levée de fonds pour les activités en Afrique

Jalons et résultats

Plus de 800 000 euros ont été obtenus pour soutenir les activités de l'AEWA en Afrique sur la période 2009-2012.

Activités

3.9.i Financements obtenus en 2009

- La somme de 90 000 euros a été obtenue du Gouvernement français pour la mise en œuvre de la Résolution 4.9 sur l'Initiative africaine ;
- Grâce à une contribution volontaire du Gouvernement suisse en 2010, 35 770 euros ont été alloués aux activités menées dans le cadre de l'Initiative africaine, comprenant deux ateliers de promotion de l'AEWA au Burkina Faso (8 000 euros) et au Cameroun (8 000 euros) et le développement du SSAP pour l'Aigrette vineuse (19 770 Euros) ;
- Un total de 136 500 euros a été obtenu du Gouvernement français pour les activités du projet WOW, en particulier en Afrique (80 000 euros), et pour la mise en œuvre du cycle 2010 du Programme SGF de l'AEWA en Afrique (56 500 euros).

3.9.ii Financements obtenus en 2010

- Le Gouvernement français a à nouveau alloué une somme de 90 000 euros pour la mise en œuvre de l'Initiative africaine ;
- Dans le cadre de sa contribution volontaire annuelle, le Gouvernement allemand a alloué la somme de 500 euros pour l'impression de la brochure sur l'Initiative africaine ;
- Une contribution volontaire supplémentaire a été obtenue du Gouvernement allemand en 2010, comprenant 23 200 euros pour l'impression de la version française du kit de formation WOW et 4 500 euros pour l'impression des autocollants représentants des espèces AEWA présentes en Afrique.

3.9.iii Financements obtenus en 2011

- Un total de 51 000 euros a été obtenu du Gouvernement suisse pour le développement du SSAP du Bec-en-sabot du Nil (23 602 euros) et pour la mise en œuvre d'un projet SGF 2010 en Gambie (27 398 euros) ;
- Dans le cadre de sa contribution volontaire annuelle 2011, le Gouvernement allemand a donné 9 385 euros pour un cofinancement de l'atelier des parties prenantes du SSAP de l'Aigrette vineuse ;
- Dans le cadre du projet conjoint CMS/AEWA pour le renforcement des capacités, une somme de 500 000 euros a été obtenue de l'Accord de coopération stratégique (SCA) de l'ENRTP conclu entre la Direction générale pour l'Environnement de la Commission européenne et le PNUE. Cela comprend 83 500 euros pour l'organisation de l'atelier régional africain pré-MOP5 à La Rochelle, 79 900 euros pour organiser deux ateliers de formation en Afrique utilisant le kit de formation WOW, 102 500 euros pour développer un manuel sur les rôles et responsabilités des NFP de la CMS, de l'AEWA et des autres instruments de la CMS, 106 100 euros pour organiser des ateliers de formation pour ces mêmes NFP en utilisant le manuel produit, et 66 000 euros pour organiser un atelier régional africain préparatoire à la COP11 de la CMS et à la MOP6.

3.9.iv Financements obtenus en 2012

La somme de 30 000 euros a été garantie par Gouvernement suisse pour soutenir le développement d'un SSAP pour la Grue royale.

4. Le futur de l'Initiative africaine

Au regard de l'amélioration significative de la mise en œuvre de l'AEWA en Afrique grâce à l'Initiative africaine au cours de la dernière période triennale, il est clairement nécessaire de poursuivre cette initiative. Afin de maintenir au moins la dynamique obtenue dans la région et même de l'améliorer, il est essentiel de :

- Maintenir le mécanisme de coordination de l'Initiative africaine au sein du Secrétariat, et
- Continuer la mise en œuvre des activités entreprises dans le cadre de l'initiative, et, autant que possible, mettre en œuvre les activités proposées dans le Plan d'action pour l'Afrique.

4.1 Maintenir la coordination de l'Initiative africaine

Compte tenu des capacités limitées en termes de ressources humaines au sein du Secrétariat, il est essentiel de maintenir les postes actuels qui ont contribué aux bons résultats des activités du Secrétariat en Afrique au cours de la dernière période triennale. Ainsi, il est nécessaire de maintenir le poste de Coordinateur de l'Initiative africaine et d'Assistant de programme pour l'Initiative africaine⁴⁶. Le Secrétariat ne peut poursuivre les activités de cette initiative et investir de nouveaux efforts pour la mise en œuvre des activités proposées dans le Plan d'action pour l'Afrique qu'avec le soutien de ces membres de l'équipe.

4.2 Mise en œuvre future de l'Initiative africaine

S'ajoutant aux activités actuellement menées dans le cadre de l'Initiative africaine, des activités prioritaires à entreprendre dans la région africaine sur la période 2013-2017 ont été définies dans l'avant-projet du Plan d'action pour l'Afrique, qui sera présenté à la 5^{ème} session de la Réunion des Parties à l'AEWA. Ces activités ont été classées selon leur degré de priorité - très haute, haute, moyenne - en fonction de leur urgence et de l'importance de leur exécution et des financements nécessaires. Tous les efforts possibles pour la mise en œuvre de l'AEWA en Afrique sur la période 2013-2017 devront être orientés par le Plan d'action pour l'Afrique qui devrait être adopté par la MOP5.

Toutes les Parties à l'AEWA et les partenaires sont fortement encouragés à contribuer à la mise en œuvre de l'Initiative africaine, en particulier au Plan d'action de l'AEWA pour l'Afrique qui devrait résulter de la MOP5 de l'AEWA.

⁴⁶Les détails et coûts des deux postes sont précisés dans l'avant-projet du Plan d'action pour l'Afrique (document AEWA/MOP 5.31) et le rapport du Secrétariat à la MOP5 (document AEWA/MOP 5.9)